

Procès de Saint-Médard : "J'ai peur de rencontrer le chauffeur", une victime de la catastrophe

dimanche 15 avril 2018, par Thémis



Marie-Annick Guerche est l'une des nombreuses victimes de l'accident de passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille. Cet accident qui fit trois morts en 2011, l'a rendue paraplégique, clouée dans un fauteuil. Elle attend avec angoisse le procès qui ouvre à Rennes ce lundi 16 avril.

Le TER Rennes - Saint-Malo, Marie Annick Guerche le prenait trois jours par semaine jusqu'au 12 octobre 2011. Ce mercredi là, elle se trouve dans le train quand à 17h17, le TER percute un poids lourd qui se trouve sur la voie au niveau du passage à niveau n°11 à Saint-Médard-sur-Ille.

Dans le coma et paraplégique

Le bilan de la collision est terrible : 3 morts et 45 blessés. Marie-Annick, grièvement blessée, est hélicoptérée en urgence absolue. Durant 15 jours, elle sera dans le coma, entre la vie et la mort. De l'accident, elle ne se souvient de rien, un trou béant dans sa mémoire de plus de deux mois "Je n'ai des souvenirs qu'à partir de la mi-décembre 2011" précise Marie-Annick.

Les 16 mois suivants, elle sera hospitalisée à Rennes, à la clinique Saint-Hélier. Paraplégique depuis l'accident, sa vie n'a plus rien à voir avec celle d'avant la catastrophe. Elle était alors maire, depuis 2008, de la commune d'Hirel dans le nord du département.

"J'étais à l'époque la seule femme vice-présidente de la communauté de communes de Saint-Malo. J'étais d'ailleurs en charge de l'accessibilité ... Vous vous rendez compte ?" précise-t-elle.

Une dépendance de tous les jours

"A cause de mon handicap, je suis très dépendante. J'ai besoin que quelqu'un m'assiste tous les matins et tous les soirs" explique cette femme de 54 ans qui ne quitte plus son fauteuil roulant.

"Ma vie a basculé. J'ai du quitter mon poste de maire d'Hirel, trop lourd à gérer avec mon handicap. Je ne suis plus que conseillère municipale" ajoute-t-elle.

"Je ne peux plus prendre le train depuis la catastrophe"

Depuis l'accident, Marie-Annick ne se rend plus qu'une seule fois par semaine à Rennes pour son emploi au service intranet de la métropole de Rennes. A chaque fois, elle conduit sa voiture aménagée car, pour elle, plus question de prendre le train.

Le procès : "une épreuve à laquelle je me suis préparée"

Le procès de ce drame ferroviaire se tient durant cinq jours du lundi 16 au vendredi 20 avril. Un procès au cours duquel cette victime craint "de rencontrer le chauffeur du poids lourd" qui s'est engagé sur le passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille.

Mais pour elle, une certitude : "Le chauffeur n'est pas le seul responsable. Il y avait déjà eu quatre accidents avant sur ce passage à niveau. Il aurait dû y avoir un aménagement depuis longtemps."

Marie-Annick espère s'être suffisamment préparée pour suivre le procès. "Je vais entendre beaucoup de choses sur l'accident dont je n'ai pas de souvenir et donc découvrir des points sans doute fort douloureux" précise-t-elle.

Quant à savoir ce qu'elle attend de ce procès : "Que les responsabilités soient déterminées depuis le temps. Il faut enfin tourner la page".

Source : France Info
Auteur : Thierry Peigné
Date : 15/04/2018